

Catégorie économique

Enseignement de type court

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

Intitulé : Anglais

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours avec succès, l'étudiant doit avoir atteint le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues.

- Objectifs du cours :

- fixation des acquis : consolidation du vocabulaire et de la grammaire de base;
- initiation à la terminologie spécifique au monde des affaires (économie) et au vocabulaire du domaine des "assurances" en particulier;
- étude plus approfondie de la grammaire anglaise.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- lire et comprendre un texte de difficulté moyenne, spécialisé ou non;
- s'exprimer sur base de sujets de textes développés au cours;
- appliquer les notions acquises, relatives à des activités en rapport avec la spécialisation

- Contenus :

- révision systématique des notions fondamentales de la grammaire;
- exercices de compréhension à la lecture, exercices de résumés de textes, étude de textes techniques en rapport avec la spécialisation;
- élargissement de la connaissance de vocabulaire courant;
- acquisition de vocabulaire technique lié à la spécialisation et au monde de l'économie;
- exercices d'expression orale

- Mots-clés :

- Economics - Trade - Insurance (life insurance, car -, fire -) - Phone calls - Asking the way - Negotiating

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement interactif, où la participation active de l'étudiant ainsi qu'une étude régulière du cours sont primordiales

- Activités particulières

Participation active au cours, étude régulière de ce dernier et présentations orales à préparer et présenter par chaque étudiant

- Supports pédagogiques

Dias, vidéo, films

Tableau

Textes de presse, syllabus, extraits de documents authentiques relatifs à la spécialisation choisie, radio et télévision

Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Dictionnaire

Syllabus

- Principales sources du titulaire

voir liste bibliographique fournie au cours

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Dictionnaire traductif français/anglais - anglais/français - Robert -Collins

Intitulé : Espagnol

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours à choix

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

Atteindre le niveau A1.1 du Cadre européen de référence pour les langues

- Compétences attendues en fin de cours :

- produire oralement des expressions simples isolées sur les choses et les gens
- utiliser des expressions élémentaires de salutation et de congé
- écrire des expressions simples isolées sur les gens et les choses, demander ou transmettre par écrit des renseignements personnels
- comprendre une intervention orale lente et soigneusement articulée, des instructions
- comprendre des textes très courts et très simples, suivre des indications écrites brèves et simples
- interagir oralement de façon simple dans le domaine des besoins immédiats ou sur des sujets très familiers.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- Contenus :

- Etude de l'espagnol de base : morphologie, syntaxe, vocabulaire.
- Nombreux exercices, variés et créatifs, de communication orale et écrite.
- Nombreux exercices de compréhension orale et écrite.
- Ouverture au monde et à la culture hispaniques.

- Mots-clés :

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)

- Activités particulières

Occasionnellement peuvent être organisées des activités culturelles (visites, films, conférences...) selon l'actualité du moment. Le contact avec les hispanophones est toujours favorisé.

- Supports pédagogiques

Tableau
CD

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Manuel : Nuevo ele 1 , Virgilio Borobio, Ediciones SM, 2003

- Principales sources du titulaire

Grammaire espagnole - Jacques de Bruyne - Duculot-1998
Grammaire espagnole - M. Duviols et J.Villegier - Hatier-1964
Grand Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français - Ramon Garcia-Pelayo y Gross et Jean Testas - Larousse-1992
es.wikipedia.org
www.elpais.es, www.elmundo.es

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Grammaire espagnole par les exercices - Maïté Jégoux - Bordas langues collège-2002
Dictionnaire bilingue (au choix)
Revue « Vocable » en espagnol
es.wiktionary.org
r.douzal.free.fr
www.bruselas.cervantes.es
www.freelang.com/dictionnaire
www.lexilogos.com/espagnol
www.verbos.org/verbos-espanoles

Intitulé : Français : expression écrite et orale

Nombre de crédits : 5

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : Penser et s'exprimer en langue française écrite et parlée de manière usuelle.

- Objectifs du cours :

Amener l'étudiant à mieux maîtriser la langue et les techniques de communication et d'information.
Parvenir à synthétiser un document ou un exposé.
Développer l'esprit critique, la créativité et l'aisance communicationnelle

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : Maîtrise de l'orthographe,de la grammaire,du lexique professionnel, de la synthèse et des principales techniques de communication.

- Contenus :

Maîtrise linguistique:orthographe,grammaire, vocabulaire et expression orale et écrite.
Communication:- écrite: correspondance ...
- orale: entretien, exposé ...
Par les textes, approche de la culture du monde de l'assurance et de la finance

- Mots-clés :

Communication,information,écrit,oral,lexique,grammaire,synthèse,correspondance,expression,langue française.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral et interactif

- Activités particulières

Visites d'expositions, de salons, ...

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- **Supports pédagogiques**
 - Tableau
 - Transparents
 - **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
 - Syllabus
 - **Principales sources du titulaire**
 - Le Bon Usage - Grevisse
 - **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
 - Syllabus - Titulaire du cours
-

Intitulé : Néerlandais

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours à choix

1. Contenus

- **Prérequis :**
 - Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir atteint :
le niveau A1 du cadre européen commun de référence pour les langues
(aux niveaux COMPRENDRE, PARLER et ECRIRE)
- **Objectifs du cours :**
 - Amener les étudiants à acquérir les compétences décrites ci-dessous:
 - fixation des acquis: consolidation du vocabulaire et de la grammaire de base
 - initiation à la terminologie spécifique au monde des affaires et aux assurances en particulier
 - meilleure maîtrise de la grammaire
- **Compétences attendues en fin de cours :**
 - A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
 - lire et comprendre un texte de difficulté moyenne, spécialisé ou non
 - s'exprimer sur base de textes développés au cours
 - appliquer les notions acquises à des activités en rapport avec la spécialisation
- **Contenus :**
 - Révision systématique de notions fondamentales de la grammaire
 - Exercices de compréhension à la lecture, résumés de textes, étude de textes techniques en rapport avec la spécialisation (pour ces derniers de niveau élémentaire)
 - amplification du vocabulaire courant
 - acquisition d'un vocabulaire technique lié à la spécialisation
 - exercices ponctuels d'expression orale
- **Mots-clés :**

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**
 - enseignement interactif
- **Activités particulières**
 - Néant
- **Supports pédagogiques**
 - Tableau
- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
 - Dictionnaire traductif pour le suivi à domicile
 - Manuels(grammaire et exercices)
- **Principales sources du titulaire**
 - Articles provenant de la presse en rapport avec l'actualité
- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
 - Dictionnaire néerlandais-français - Van Dale
 - Exercices illustrés de grammaire néerlandaise
 - Grammaire illustrée du néerlandais

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

Intitulé : Droit civil

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

L'objectif de ce cours est de permettre à l'étudiant de pouvoir prendre des décisions juridiquement correctes tant en matière patrimoniale que familiale et par là, d'élaborer autour de lui et de sa famille, y compris dans sa vie professionnelle, un système de protections juridiques efficace et performant. Le droit civil étant supplétif aux autres branches du droit, ce cours permettra à l'étudiant d'aborder les autres matières comportant des aspects juridiques avec les prérequis indispensables. L'étudiant sera à même de comprendre les articles de presse, de doctrine et de jurisprudence abordant ces matières.

- Compétences attendues en fin de cours :

restituer les matières enseignées, expliquer des articles de presse, de doctrine et de jurisprudence abordant ces matières, résoudre des problèmes juridiques regroupant plusieurs notions vues au cours, il pourra reconnaître les mécanismes appliqués et effectuer des recherches juridiques en choisissant les sources adéquates.

- Contenus :

Fondements du droit SL (le droit-sources-branches - les caractéristiques du droit civil) - le droit civil patrimonial (obligations, théorie générale des contrats, de certains contrats spéciaux, les biens) - notions de droit familial (personnalité juridique - capacité - filiation - mariage - cohabitation - divorce - régimes matrimoniaux - successions) - théorie de la preuve

- Mots-clés :

Droit belge, Cour de Cassation, parlements, service public fédéral, Cour d'Arbitrage, moniteur belge, autorités fédérées, bibliothèque HEFF et de droit, code civil, revues juridiques

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

méthodes inductives et déductives appliquées notamment via l'analyse de documents et textes
Enseignement magistral

- Activités particulières

Dans la mesure des possibilités, visites d'institutions, conférences
Visites de milieux professionnels
Visites d'expositions, de salons, ...

- Supports pédagogiques

vidéos, références à des sites internet adéquats, analyse de documents, syllabus
Tableau
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Code de droit civil et ses lois particulières, accès internet
Syllabus

- Principales sources du titulaire

Cour de justice européenne
Europa.be
Fédération royale des notaires de Belgique.be
<http://www.belgium.be>
Moniteur belge.be
SPF justice.be et liens divers
Actualités juridiques - doctrine juridique diverse- jurisprudence belges et européennes diverses

Sites officiels des services publics fédéraux
Cours de la faculté de droit ULB - divers - PUB
Les journaux des tribunaux - divers - Larcier-parution hebdomadaire

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

voir sites renseignés à la rubrique "sources du titulaire"
Manuel de droit civil - Les personnes - Cahen, Dalcq, Dubuffet, Ralet - Labor- collection L. Ingber-2ème ed
Manuel de droit civil - Le patrimoine - Cahen, Dalcq, Dubuffet, Ralet - Labor - Collection L. Ingber-3ème ed
Budget et droit - Test achat
Brochures de la fédération royale des notaires de Belgique
Syllabus
Actualités juridiques - doctrine - jurisprudence belges et européennes diverses

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

Intitulé : Droit commercial

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de maîtriser la langue française, de résumer les idées essentielles d'un texte et de les critiquer et d'appliquer les notions étudiées dans le cours de droit civil.

- Objectifs du cours :

Permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes juridiques spécifiques au droit commercial, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter ses outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les dispositions légales étudiées et de les appliquer à des cas usuels simples, de produire une synthèse structurée d'un sujet de droit commercial et l'assortir d'un commentaire personnel, d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

- Contenus :

Le cours de droit commercial se subdivise en deux parties. Dans la première, il aborde la notion d'acte de commerce ainsi que les conditions requises pour être commerçant, les effets de commerce, les contrats commerciaux et les pratiques de commerce. Dans la deuxième, il aborde les procédures offertes aux entreprises en difficulté.

- Mots-clés :

Commerçant - acte de commerce - lettre de change - bail commercial - pratique de commerce - tribunal de commerce - société à forme commerciale - faillite

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Séance d'exercices à la demande des étudiants

- Supports pédagogiques

Syllabus d'aide à la prise de notes

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- Principales sources du titulaire

Portail des sites des services publics fédéraux et de programmation

Journal des tribunaux - Larcier

www.iec-iab.be

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Voir supra les sites du titulaire

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence disponibles à la bibliothèque de la HEFF

Bibliothèque du Fonds Quetelet, City Atrium, rue du Progrès, 50 à 1210 Bruxelles

Bibliothèque du SPF Sécurité sociale, rue de la Vierge Noire, 3C à 1000 Bruxelles

Les références bibliographiques et Internet seront - le cas échéant - complétées au cours

Intitulé : Droit des assurances

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de maîtriser la langue française, de résumer les idées essentielles d'un texte et de les critiquer, d'appliquer les notions étudiées dans le cadre du cours de droit civil.

- Objectifs du cours :

Permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes techniques et juridiques spécifiques élémentaires à l'étude des diverses matières dispensées dans le cadre de la formation aux métiers de l'assurance, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter ses outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les dispositions légales étudiées et de les appliquer à des cas usuels simples, de produire une synthèse structurée d'un sujet de droit des assurances et l'assortir d'un commentaire personnel, d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- **Contenus :**

Dans son introduction le cours aborde l'historique de la notion d'assurance et la typologie des assurances en général. Il analyse ensuite les dispositions juridiques applicables au contrat d'assurances terrestres : formation et preuve du contrat, droits et obligations des parties dans l'exécution du contrat et extinction du contrat. Enfin dans sa dernière partie, il aborde certains mécanismes de droit civil et leur application au droit des assurances.

- **Mots-clés :**

Assureur - assuré - prime - indemnitaire - forfaitaire - sinistres - arbitrage - omissions et inexactitudes - formalités médicales - responsabilité

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Néant

- **Activités particulières**

Séance d'exercices à la demande des étudiants

- **Supports pédagogiques**

Syllabus d'aide à la prise de note

Syllabus de documents et annexes, transparents, textes de loi, polices d'assurance

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Syllabus

Textes de loi

- **Principales sources du titulaire**

Manuel de l'assurance - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle

www.assuralia.be, www.cbfa.be, www.socialsecurity.be, www.minfin.fgov.be

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence

Traité pratique de l'assurance - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Voir supra sites internet du titulaire

Manuel de l'assurance - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle

Divers ouvrages et diverses revues disponibles à la bibliothèque de la HEFF

Bibliothèque du Fonds Quetelet, City Atrium, rue du Progrès, 50 à 1210 Bruxelles

Bibliothèque du SPF Sécurité sociale, rue de la Vierge Noire, 3C à 1000 Bruxelles

Les références bibliographiques et Internet seront - le cas échéant - complétées au cours

Intitulé : Informatique générale

Nombre de crédits : 5

Volume (en heures/an) : 60

Enseignement : Mathématique - Informatique

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Néant

- **Objectifs du cours :**

Acquérir une bonne compréhension de la gestion des fichiers sur différents supports, localement et en environnement réseau.

Se familiariser avec une utilisation rigoureuse des applications.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Comprendre une description relative au matériel informatique ou à l'environnement d'une application grâce à une bonne connaissance du vocabulaire utilisé.

Utiliser correctement le système d'exploitation pour la gestion des fichiers et des applications.

Comprendre et appliquer les procédures adéquates dans l'utilisation d'un logiciel de traitement de texte.

Analyser un problème et le résoudre à l'aide d'un tableur.

- **Contenus :**

Utilisation d'un système d'exploitation;

- Gestion des fichiers et description de l'environnement réseau

- Description des objets communs à l'interface des différentes applications.

Description du matériel utilisé en micro-informatique

Utilisation d'un logiciel de traitement de texte

Création et gestion de feuilles de calcul : apprentissage des fonctionnalités de base d'un tableur

Applications dans le domaine de l'assurance

- **Mots-clés :**

fichiers, dossiers, stockage, commandes, menus, outils, interface, classeur, feuille de style, feuille de calcul, référence, assurance

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Travaux pratiques sur ordinateur.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- **Activités particulières**
Néant
 - **Supports pédagogiques**
Logiciel
Ordinateurs
Sites Web.
Tableau
Transparents
 - **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Syllabus
 - **Principales sources du titulaire**
Manuel d'utilisation du logiciel
Recueils d'applications et exercices pratiques
aide en ligne
www.commentcamarche.net
 - **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
www.commentcamarche.net
Aide en ligne.
Ouvrages relatifs aux logiciels étudiés disponibles à la bibliothèque.
Multiples sites disponibles sur le net.
-

Intitulé : Mathématique appliquée à l'économie et à la gestion

Nombre de crédits : 4

Volume (en heures/an) : 45

Enseignement : Mathématique - Informatique

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**
Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Résoudre des équations du premier et du second degré
Résoudre des systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues
Représenter le graphe d'une fonction linéaire
Indiquer la signification de chaque paramètre intervenant dans l'équation d'une droite
- **Objectifs du cours :**
Donner les notions fondamentales en mathématiques financières (intérêts simples, composés, annuités)
- **Compétences attendues en fin de cours :**
A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Rechercher la valeur actuelle et la valeur acquise d'un capital placé ou emprunté
Rechercher la valeur actuelle et la valeur acquise d'une suite de capitaux égaux et équidistants
Comparer des contrats en recherchant le TAEG des transactions proposées.
Etablir le tableau d'amortissements d'un emprunt
- **Contenus :**
Rappels mathématiques
Intérêts simples, escompte simple.
Intérêts composés, capitalisation et actualisation.
Taux proportionnels et équivalents.
Progressions arithmétiques et géométriques
Suite de capitaux
Calcul du TAEG
Tableaux d'amortissements
Applications dans le domaine de la gestion, de l'économie et plus spécifiquement dans le domaine des assurances
- **Mots-clés :**
Intérêts, capitalisation, escompte, financière, actualisation, emprunt, remboursement, TAEG, amortissements, gestion, économie, assurances

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**
Enseignement de proximité (travaux pratiques, exercices dirigés)
Enseignement magistral
- **Activités particulières**
Néant
- **Supports pédagogiques**
Expériences
Tableau
Transparents
- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Calculatrice. La calculatrice doit avoir une fonction solveur (résolution de n'importe quel type d'équations)
Syllabus, notes de cours

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- Principales sources du titulaire

"Introduction aux mathématiques financières" - Daniel Justens et Jacqueline Rosoux - Editions De Boeck
Les sources internet sont nombreuses et changent très fort d'une année à l'autre.

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Les sources internet sont nombreuses et changent très fort d'une année à l'autre. Ces références seront données en début de chaque année
"Introduction aux mathématiques financières" - Daniel Justens et Jacqueline Rosoux - Editions De Boeck

Intitulé : Principes de la statistique

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Mathématique - Informatique

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Utiliser correctement les opérations algébriques
Utiliser une calculatrice
Résoudre des équations du premier et du second degré
Résoudre des systèmes linéaires de deux équations à deux inconnues
Représenter graphiquement une fonction linéaire
Indiquer la signification de chaque paramètre intervenant dans l'équation d'une droite

- Objectifs du cours :

Analyser avec objectivité un tableau de données et un graphique
Comparer deux séries statistiques univariées
Décrire la pertinence d'une corrélation établie statistiquement
Dénombrer des ensembles et calculer des probabilités d'événements

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Caractériser le type du caractère observé
Elaborer le tableau ordonné à partir d'un tableau brut de données
Représenter graphiquement une série statistique
Calculer la moyenne, médiane, mode, variance et écart type, écart moyen absolu, coefficient de variation d'une distribution statistique à une variable
Décrire la corrélation entre deux caractères observés
Calculer la droite de régression linéaire (ajustement linéaire)
Résoudre des exercices d'analyse combinatoire
Calculer des probabilités

- Contenus :

Statistique descriptive à une variable : tableaux - graphiques - paramètres de position et de dispersion.
Statistique descriptive à deux dimensions. Corrélation et droite de régression.
Analyse combinatoire.
Notions de probabilités.
Applications dans le domaine de la gestion et de l'économie

- Mots-clés :

statistique, combinatoire, corrélation, probabilité, dispersion, ajustement, régression, gestion, économie

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement de proximité (séances d'exercices)
Enseignement magistral

- Activités particulières

- Supports pédagogiques

Expériences
notes de cours
Tableau
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Calculatrice
La calculatrice doit pouvoir calculer les paramètres d'une série statistique à une variable et à deux variables
Syllabus; notes de cours

- Principales sources du titulaire

Les statistiques: une approche nouvelle - Donald Sanders et François Allard - McGraw
Les statistiques: une approche nouvelle - Donald Sanders et François Allard - McGraw Hill
Ouvrages de statistique disponibles à la bibliothèque
Statistique - Dreesbeke et Lemaire - PUB
Statistiques de la gestion - Léonard J. Kazmier - Série Schaum; McGraw
Statistiques pour décideurs - Daniel Justens - De Boeck Université
agro-montpellier.fr

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

agro-montpellier.fr
Ouvrages de statistique disponibles à la bibliothèque
Statistiques de la gestion - Léonard J. Kazmier - Série Schaum; McGraw
Statistiques pour décideurs - Daniel Justens - De Boeck Université

Intitulé : Comptabilité générale

Nombre de crédits : 4

Volume (en heures/an) : 60

Enseignement : Economie - Gestion - Comptabilité

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre le cours de comptabilité, l'étudiant doit maîtriser la langue française.
Aucun prérequis n'est exigé en matière de comptabilité

- Objectifs du cours :

Initier l'étudiant aux mécanismes et au cycle comptables : approche patrimoniale et du résultat
Etudier le fonctionnement des comptes principaux au travers du plan comptable et appliquer certaines dispositions de la législation comptables
Examiner les principaux documents commerciaux en relations avec la matière.
Appliquer certaines règles d'évaluation contenues dans l'Arrêté royal 30 janvier 2001 aux travaux de fin d'exercice et établir les comptes annuels des entreprises selon les schémas légaux

- Compétences attendues en fin de cours :

Maîtrise des termes comptables
Enregistrement des opérations courantes en application des règles définies par l'A.R. du 30 janvier 2001 relatif aux comptes annuels.
Etablissement des comptes annuels selon les schémas normalisés

- Contenus :

La comptabilité de situation
Le résultat
Etudes des transactions commerciales courantes et application des règles d'évaluation définies par le droit comptable
Les achats et les ventes
Les services et biens divers
Les rémunérations du personnel
Les impôts et les taxes
Les opérations d'inventaire
L'affectation du résultat

- Mots-clés :

Comptabilité - comptes - bilan - actif - passif - charges - produits - droit comptable

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

- enseignement concrétisé par de nombreux exemples
- nombreux exercices
- cours interactif
- magistral

- Activités particulières

Préparation d'exercices à domicile

- Supports pédagogiques

Syllabi
Tableau
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- plan comptable
- Calculatrice
- Syllabus

- Principales sources du titulaire

Droit comptable belge - Mercier - dernière édition
Lexique thématique de la comptabilité - Antoine - De Boeck-dernière édition
Précis de comptabilisation - Antoine - De Boeck-dernière édition
www.accountancy.be
www.iec.ab.be
www.ipcf.be
www.oecb.be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

bibliographie figurant dans le syllabus

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

Intitulé : Economie politique

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Economie - Gestion - Comptabilité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir une maîtrise suffisante de la langue française
Aucun prérequis spécifique n'est exigé en économie.
L'étudiant doit cependant avoir l'esprit ouvert à l'actualité économique.

- Objectifs du cours :

Comprendre les enjeux économiques au niveau de la Belgique, de l'Union européenne et au niveau mondial.
Se définir en tant qu'agent économique actif dans le cadre de la future profession de l'étudiant.
Permettre à l'étudiant de se familiariser avec les notions de base de la science économique.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Maîtriser le vocabulaire spécifique à l'économie et à l'activité économique ;
Déterminer l'équilibre du consommateur et du producteur et d'en justifier le comportement ;
Interpréter les variations des principaux agrégats de la comptabilité nationale ;
Utiliser des notions vues dans le cadre du cours pour expliquer des cas pratiques dans l'actualité économique.

- Contenus :

Le libre-échange et le protectionnisme
Le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale
Notions fondamentales : les besoins, les biens, les agents économiques et leurs fonctions, schéma de l'activité économique
Analyse macro-économique : étude des 3 optiques du Produit National Brut.
Analyse micro-économique : étude de l'équilibre économique du consommateur et du producteur.

- Mots-clés :

Produit Intérieur Brut - Produit National Brut - macro-économie - micro-économie - mondialisation - globalisation, agents économiques, facteurs de production, Fonds Monétaire International, Organisation Mondiale du Commerce, protectionnisme, libre-échange.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral et/ou interactif selon la matière.
Illustration de la théorie par des cas pratiques dans l'actualité économique.
Présentation par des étudiants d'un sujet économique (travail de recherche et présentation en classe par groupe de 4 à 6 étudiants)

- Activités particulières

Si l'organisation du cours le permet, visite du Musée de la Banque Nationale de Belgique (en particulier de l'espace consacré à la politique monétaire menée par la Banque Centrale Européenne).
Eventuellement, si l'occasion se présente, lecture d'un livre ou vision d'un film consacré à l'économie ou à la finance.

- Supports pédagogiques

Tableau + notes de cours

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

notes de cours + calculatrice (pour certaines chapitres) + de quoi prendre notes

- Principales sources du titulaire

Economie politique - Bernard JURION - De Boeck & Larcier-2003
Eléments d'économie politique - Jacques NAGELS - Université de Bruxelles-2000
BNB : www.nbb.be
Bureau fédéral du plan : www.plan.be
Fédération des entreprises de Belgique : www.vbo-feb.be
Ministère des finances : www.minfin.fgov.be
Portail fédéral : www.belgium.be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Economie politique - Bernard JURION - De Boeck & Larcier-2003
Eléments d'économie politique - Jacques NAGELS - Université de Bruxelles-2000

Intitulé : Principes de management

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Economie - Gestion - Comptabilité

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

- bonne compréhension de la langue française pour suivre et comprendre le cours
- aucun prérequis en matière de management

- Objectifs du cours :

connaissance de l'entreprise, de sa gestion et de son environnement

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- pouvoir distinguer les différents types d'entreprises
- savoir comment créer une entreprise individuelle
- situer l'entreprise dans son environnement
- avoir des notions élémentaires de rentabilité : prix de revient - seuil de rentabilité
- avoir une bonne connaissance de la structure des entreprises et des principales fonctions (commerciale, approvisionnement,...)

- **Contenus :**

- classification des entreprises suivant différents critères
- entreprises individuelles et principales formes de sociétés commerciales
- structure de l'entreprise : l'organigramme
- gestion commerciale
- gestion des approvisionnements
- gestion financière
- autres fonctions de l'entreprise : R&D, RH, production,...

- **Mots-clés :**

management - gestion - économie d'entreprise - organisation - marketing - gestion de stocks- gestion de projets

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

- enseignement le plus concret et le plus pratique possible
 - applications à l'aide de nombreux exemples et exercices
 - cours interactif
- Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

Tableau
Transparents

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

brochure et syllabus d'exercices
Calculatrice

- **Principales sources du titulaire**

Economie d'entreprise - Amalbert - Barreau - Delahaye - Editions Economie et Gestion Sirey

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Intitulé : Assurances de la responsabilité civile des véhicules automoteurs

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : comprendre la langue française, d'être en mesure de concentrer son attention sur un sujet qui lui est au départ totalement inconnu

- **Objectifs du cours :**

Le cours vise à situer dans l'univers de la responsabilité civile et de l'assurance de celle-ci les relations entre assureurs et assurés et assureurs et tiers.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant devrait avoir atteint les objectifs indiqués ci-dessus et plus concrètement toutes les conséquences d'un accident de roulage en faisant la distinction entre celles qui sont prises en charge définitivement par un assureur, celles qui ne sont pas prises en charge par un assureur et celles qu'un assureur supporte mais qui lui permettent de se retourner contre l'assuré en raison d'une rupture d'équilibre entre les droits et les obligations des parties contractantes.

- **Contenus :**

- Choix entre la voie pénale et la voie civile avec les conséquences d'une information répressive et l'analyse du constat amiable d'accident
- évaluation du dommage matériel par le biais des trois procès verbaux d'expertise, de perte totale de réparation ou de forfait absolu
- les règles relatives aux actions de droit commun, aux actions en garantie, aux actions directes et aux actions récursoires avec les conditions qui doivent être remplies pour que les unes et les autres puissent être exercées
- le rôle joué par le fonds commun de garantie automobile
- les principales conventions nationales et plus particulièrement la convention RDR
- l'article 29 bis de la loi du 21 novembre 1989 et la législation relative aux usagers faibles
- la convention inter bureaux
- les principales directives européennes et plus particulièrement la cinquième

- **Mots-clés :**

assureurs, assurés, action, action récursoire, expertise automobile, fonds commun de garantie, R.D.R., usagers faibles, directives européennes, prescriptions.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Méthode traditionnelle consistant à partir de la théorie et à illustrer par des cas pratiques vécus en essayant d'obtenir la participation des élèves à la résolution de ceux-ci.

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Expérience de l'enseignant

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Les prérequis cités plus haut, certains textes auxquels il est fait référence

- Principales sources du titulaire

Néant

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

La doctrine et la jurisprudence et notamment sans que la liste ne soit nécessairement limitative le Code Civil, la Police type, la nouvelle réglementation de l'assurance R.C. sous la direction de Marcel FONTAINE et de Pierre JADOUL, Bruylandt 1990, SIMON

Intitulé : Assurances risques simples - incendie et périls assimilés

Nombre de crédits : 4

Volume (en heures/an) : 45

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : comprendre les nuances de la langue française, de maîtriser les opérations mathématiques élémentaires, d'utiliser l'outil informatique spécialement les moteurs de recherche sur internet, d'analyser un document et être en mesure de faire preuve d'esprit critique,

- Objectifs du cours :

analyser correctement les risques menaçant un bâtiment et son contenu
définir une politique de protection du patrimoine
déterminer les modalités correctes d'indemnisation après sinistre

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : comprendre une police d'assurance incendie ; analyser les risques à couvrir et à prévenir ; présenter un état de perte ; déterminer les indemnités à payer ; satisfaire aux exigences d'une formule d'abrogation de la règle proportionnelle,

- Contenus :

Mise en perspective historique - analyse des périls menaçants les bâtiments et leur contenu - définition et genèse de l'incendie - organisation de la prévention et des secours - mesures de protection de la population - normes supranationales - chiffres pertinents (valeurs en jeux, nombre de sinistres, capitaux en caissés, assurés, organisation du secteur - assurances obligatoires - définitions - risques simples: autres risques - genèse du contrat d'assurance - pourparlers, propositions et demandes d'assurances - polices présignées - conclusion du contrat - questionnaires - obligation de déclaration, omissions, sanctions - modification du risque en cours de contrats - événements exclus - preuve du contrat - polices combinées - modalités de paiement de la prime - garanties des créanciers - règle proportionnelle - responsabilité des locataires, occupants et propriétaires, en ce compris les troubles de voisinage - couvertures obligatoires - couvertures automatiques - couvertures facultatives - analyse des périls généralement couverts: tempête, grêle, pression de la glace et de la neige, attentat, conflit du travail, catastrophes naturelles, foudre explosion, implosion, chute ou heurt d'appareils de navigation aérienne, heurt avec des véhicules et des animaux, frais de sauvetage extensions de garanties, autres couvertures en ce compris spécialement le vol y compris la réglementation en matière d'alarmes, l'organisation de la police et des parquets, eaux et fluides, électricité, bris de vitrage, chômage commercial, chômage immobilier, assistance, etc. - obligations en cas de sinistre - évaluation du dommage - contestations - expertises amiable/judiciaires - indemnisation - modalités de paiement - prescriptions - modifications - fin du contrat - tarification

- Mots-clés :

incendie - assurance - indemnisation - prévention - bâtiments - contenus - secours - prévention - vol - risques simples

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

visite d'un centre de secours

- Supports pédagogiques

CD ROM

Dias, vidéo, films

Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Calculatrice

dispositions légales applicables ; polices d'assurance ; tarifs

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- Principales sources du titulaire

www.assuralia.be
www.cass.be
www.google.be
www.mineco.fgov.be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

www.assuralia.be
www.cass.be
www.google.be
www.mineco.fgov.be

Intitulé : Contrôle des entreprises d'assurances

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

- Objectifs du cours :

Découvrir le fonctionnement d'une compagnie d'assurances sous l'angle de ses activités d'assurance et son contrôle par la BNB et la FSMA

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre le fonctionnement d'une compagnie d'assurances depuis sa création jusqu'à sa liquidation.

Un chapitre séparé introduira le contrôle de la réassurance.

- Contenus :

Le contrôle d'une compagnie d'assurance par l'organisme de contrôle

La création d'une entreprise d'assurance

Le fonctionnement d'une compagnie d'assurance

-Organisation

-Les provisions techniques

-La marge de solvabilité

-Les valeurs représentatives

-Le contrôle de rentabilité : la participation bénéficiaire, l'ALM, le profit testing et l'embedded value

-La comptabilité

-La bonne gouvernance, le contrôle interne, l'audit interne et la compliance

-Les mesures d'assainissement et la liquidation

-La réassurance

Le risk management d'une compagnie d'assurance

Solvency II

- Mots-clés :

BNB - contrôle prudentiel – marge de solvabilité – valeurs représentatives – provisions techniques – home country control et LPS – licence unique – bonne gouvernance – contrôle interne – audit interne - ALM – profit testing – embedded value – solvency II – gestion des risques

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

L'enseignement est magistral ; une participation active est souhaitée.

Le module comptabilité comporte un calcul de ratios financiers de marche sur 2 ans.

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Expériences

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Calculatrice

- Principales sources du titulaire

www.cbfa.be - www.moniteurbelge.be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

Intitulé : Distribution des produits de l'assurance

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

Aperçu de l'organisation du secteur de l'assurance en Belgique et de son importance sur le plan économique
Compréhension et portée de la loi sur la distribution de l'assurance ainsi que de la partie de la législation relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (loi «anti-blanchiment») intéressant les intermédiaires et les responsables de la distribution au sein des Compagnies.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Analyse de la loi sur la distribution de l'assurance
Analyse des points importants à appliquer concernant la loi « anti-blanchiment »
Analyse du marché belge de l'assurance
Compréhension de la structure organique d'une compagnie d'assurances et d'un bureau de courtage ou d'une agence

- Contenus :

Structure et environnement du secteur de l'assurance en Belgique, importance socioéconomique.
Lecture et analyse des différents articles de la loi, portée pratique, conséquences juridiques.
Structure de fonctionnement d'une Compagnie d'assurance et d'un bureau de courtage ou d'une agence

- Mots-clés :

intermédiation, courtier, agent, compagnie d'assurance et de réassurance

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Visites d'une Compagnie et/ou d'un bureau de courtage dans la mesure des possibilités

- Supports pédagogiques

Syllabus et documentation provenant d'Assuralia, Brocom, Feprabel

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

Centre de documentation ASSURALIA (www.assuralia.be), site de la CBFA (www.cbfa.be) et de FEPRABEL (www.feprabel.be)

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Méthodologie d'apprentissage

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Activités d'intégration professionnelle

Volume (en heures/an) : 15

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Aucun

- Objectifs du cours :

Permettre à l'étudiant de se préparer à l'exercice de son métier d'étudiant et en particulier de confirmer son choix d'études et se doter d'outils d'apprentissage pour l'enseignement supérieur

- Compétences attendues en fin de cours :

A l'issue de cette activité, l'étudiant sera capable de :
-Confirmer, son projet personnel, professionnel et académique
-Mettre en œuvre les méthodes de travail liées à l'enseignement supérieur
-S'intégrer harmonieusement au sein de la communauté étudiante

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 1

- **Contenus :**

- Séminaire Projet Personnel et Professionnel
- Séminaires Méthodes de travail : transition secondaire-supérieur, gestion du temps, étudier au quotidien, préparation des examens, gestion de la session d'examens
- Journée de Team Building
- Séminaire de Recherche documentaire
- Cours de Français pour l'enseignement supérieur
- Charte d'engagement pour les étudiants en difficulté en demande d'accompagnement

- **Mots-clés :**

- Projet personnel et professionnel – Orientation – Choix d'études – Choix de vie –
- Personnalité – Métier – Profession – Portfolio – Outils d'apprentissage - Recherche documentaire – Team Building - Accompagnement

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

- Exposés, ateliers, séminaires, recherches documentaires, immersion, interview, portfolio, autonomie, présentation

- **Activités particulières**

- Team building, présentation d'un portfolio, conclusion de Charte d'engagement et suivi individuel (rencontre et courriel)
- Notez que le Service d'orientation et de soutien à la réussite est accessible à tous les étudiants tout au long de l'année

- **Supports pédagogiques**

- Présentation Powerpoint, syllabus (Guide de l'étudiant et Méthodes de travail), plate-forme pédagogique (i Campus)

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

- **Principales sources du titulaire**

- Arrous J., Elaboration et accompagnement du projet personnel de l'étudiant, PPT, Université Robert Schuman de Strasbourg
- Belanger C., Comment mettre en place un portfolio, CEFES, Montreal
- Bireaud A., Les méthodes pédagogiques dans l'enseignement supérieur, Edition d'organisation
- Charpentier J., Collin B., De l'orientation au projet de l'élève, Hachette Education
- Cobut B., S'orienter en fin de secondaire, Cortext Editions, 2008
- Coulon A., Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire, Paris, PUF, 1997. A.
- Frenay M., Noël B., Parmentier Ph., Romainville M., L'étudiant-apprenant, De Boeck Université 1998
- Gilles D., Projet professionnel de l'étudiant : les nouvelles donnes, ONISEP
- Maurice D., Réussir la première année à l'université : le projet Boussole, Revue française de pédagogie, 2001
- Wolfs J-L., Méthodes de travail et stratégies d'apprentissage, De Boeck Université, 1998

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

- Site www.hec.ca/registraire/programmes
- Site www.univ-lyon2.fr
- Site www.orientation.be
- Site www.enseignement.be

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

Intitulé : Psychologie appliquée à la vie de l'entreprise

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Sciences humaines

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

fournir les outils permettant
d'identifier et d'interpréter ce qui se passe dans la réalité sociale de l'entreprise
d'expliquer le comportement humain en termes psychologiques
d'envisager différentes implications au niveau de la gestion des ressources humaines

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

définir les concepts utilisés au cours
exposer de manière structurée les idées essentielles développées au cours et les relier entre elles

- Contenus :

Objet d'étude et méthodes de la psychologie
cas particulier de la sociopsychologie des organisations
Les tâches d'un service GRH
Le comportement humain (traits de personnalité, perception, attitudes)
Les motivations au travail
Les phénomènes d'autorité
La communication
Ergonomie

- Mots-clés :

recrutement, sélection, attitudes, activité perceptive, besoin de reconnaissance, niveau d'aspiration, expérience de S. Milgram, cadre de référence, feed back, charge mentale

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

enseignement interactif

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Dias, vidéo, films
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

cfr bibliographie donnée au cours

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

, Psychologie du travail et des organisations, Gaétan morin - Dolan, Lamoureux, Gosselin - Gaétan Morin
, Psychologie du travail et des organisations, Gaétan morin - Dolan, Lamoureux, Gosselin - Gaétan Morin
La motivation dans l'entreprise - Levy-Leboyer - Editions d'organisation
La psychologie du travail - Editions d'organisation

Intitulé : Anglais des affaires

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre le cours, l'étudiant doit avoir atteint le niveau A2 du Cadre Européen commun de référence pour les langues

- Objectifs du cours :

Atteindre le niveau B1.1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- lire, comprendre et commenter un texte semi-spécialisé dans la langue des affaires - orientation assurances
- s'exprimer avec intelligibilité sur base des notions et textes vus au cours et sur des sujets à caractère semi-spécialisé à spécialisé du monde des assurances
- produire/traduire de manière intelligible des énoncés en rapport avec le monde des assurances
- produire/traduire des énoncés comprenant des difficultés grammaticales et du vocabulaire spécialisé à orientation économique

- Contenus :

- rappel bref des points principaux de la grammaire de base
- développement de points de grammaire non abordés en IBA
- amplification du vocabulaire économique sur base d'un lexique fourni
- exercices d'expression orale sur base de sujets choisis
- étude de textes spécialisés dans le domaine des assurances
- notions de correspondance commerciale
- présentation orale d'un sujet au choix

- Mots-clés :

Sans objet

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement interactif

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Syllabus

Lexique spécialisé dans le domaine économique anglais-français et français-anglais

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Dictionnaire

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Sources trop nombreuses et diverses pour figurer dans ce programme

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

anglaisfacile.com

e-anglais.com

Dictionnaire économique, commercial et financier anglais-français/français-anglais - Presses Pocket / Les langues pour tous

Dictionnaire français-anglais / anglais-français - Robert-Collins - Robert

Intitulé : Espagnol

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours à choix

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir atteint le niveau A1.1 du Cadre européen de référence pour les langues.

- Objectifs du cours :

Atteindre le niveau A1.2 du Cadre européen de référence pour les langues.

- Compétences attendues en fin de cours :

- prendre part à une conversation et communiquer de façon simple sur des sujets familiers.
- écrire des textes courts et simples.
- comprendre une intervention orale concernant une situation courante
- comprendre des textes courts et simples, y compris certains à orientation économique

- Contenus :

-Approfondissement de l'étude de l'espagnol de base (morphologie, syntaxe);

-Enrichissement du vocabulaire de base;

-Approche de l'espagnol des affaires.

-Nombreux exercices de communication orale et écrite.

-Nombreux exercices de compréhension orale et écrite.

- Mots-clés :

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Activités particulières

Occasionnellement peuvent être organisées des activités culturelles (visites, films, conférences...) selon l'actualité du moment. Le contact avec les hispanophones est toujours favorisé.

- Supports pédagogiques

Tableau, CD, vidéos

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Manuel : Nuevo Ele 1 - Virgilio Borobio - Ediciones SM-2003

- Principales sources du titulaire

Grammaire espagnole - Jacques de Bruyne - Duculot-1998

Grammaire espagnole - M. Duviols et J.Villegier - Hatier-1964

Grand Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français - Ramon Garcia-Pelayo y Gross et Jean Testas - Larousse-1992

Revue Vocable en espagnol

es.wikipedia.org

www.elpais.es, www.elmundo.es

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Nuevo Ele 1 - Virgilio Borobio - Ediciones SM-2003

Socios - Marisa Gonzalez, Felipe Martin, Conchi Rodrigo, Elena Verdia - Difusion-1999

Grammaire espagnole par les exercices - Maïté Jégoux - Bordas langues, collège-2002

Dictionnaire bilingue (au choix)

es.wiktionary.org

r.douzal.free.fr

www.bruselas.cervantes.es

www.mixmarketing-online.com/vocabulario

Revue Vocable en espagnol

www.elpais.es, www.elmundo.es

Intitulé : Français : communication

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : Penser et s'exprimer en langue française écrite et parlée de manière usuelle.

- Objectifs du cours :

Maîtrise des T.I.C.

Rédaction de tout document administratif et commercial.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : utiliser avec aisance et efficacité les T.I.C. ainsi que de rédiger tout document commercial et administratif.

- Contenus :

Communication:- interne: note, compte rendu, rapport

- externe: lettres, courriels, télécopies.

Stylistique appliquée à la communication dans les affaires.

Exposé et argumentation

- Mots-clés :

Communication, information, écrit, oral, lexique, grammaire, synthèse, correspondance, expression, langue française.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Visites d'expositions, de salons, ...

- Supports pédagogiques

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Le Bon Usage - Grevisse - Duculot

Correspondance commerciale - Catoire - Office International de Librairie

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Syllabus - Titulaire du cours

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

Intitulé : Néerlandais des affaires

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 60

Cours à choix

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre le cours, l'étudiant doit avoir atteint le niveau A2 du Cadre Européen commun de référence pour les langues

- Objectifs du cours :

Atteindre le niveau B1.1. du Cadre européen de référence pour les langues

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- comprendre, traduire et synthétiser des textes en rapport avec la spécialité ;
- s'exprimer dans des situations de la vie en entreprise (contacts clients et collaborateurs).

- Contenus :

Apprentissage de la langue écrite par l'étude lexicale, l'analyse et la traduction de textes à contenu technique ainsi que par la révision ponctuelle de notions grammaticales.

Apprentissage de la langue orale par l'exploitation d'articles, de situations de la vie quotidienne et professionnelle (dont les conversations téléphoniques) et par la compréhension à l'audition de bulletins d'informations radiophoniques.

- Mots-clés :

B.V.V.O. : Beroepsvereniging der Verzekeringondernemingen - C.I.A.: Centrum voor Informatie in Assurantie - burgerlijke aansprakelijkheid - autoverzekering - materiële schade - brandverzekering - rechtsbijstand - reisbijstand - arbeidsongevallen - levensverzekering - ziekteverzekering

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

enseignement interactif

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Lecteurs de CD et de cassettes audio

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- photocopies distribuées au cours ;
- dictionnaire traductif (ex.: Robert – van Dale).

- Principales sources du titulaire

Documents et ouvrages édités par le Centre d'Information de l'Assurance - (C.I.A.)

La presse écrite et parlée.

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

www.selor.be

Les mêmes sources que celles utilisées par le titulaire.

Intitulé : Droit des sociétés

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : connaître et comprendre les notions de droit civil et de droit commercial

- Objectifs du cours :

Connaître de manière précise les différents types de sociétés commerciales

Connaître de manière précise leurs organes et modalités de fonctionnement

Pouvoir collaborer utilement à la constitution et au fonctionnement d'une société

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Collaborer utilement à la constitution et au fonctionnement d'une société commerciale

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- **Contenus :**

Dispositions introductives
Dispositions communes à toutes les sociétés
La constitution des sociétés
Le mode de fonctionnement des sociétés
La dissolution des sociétés

- **Mots-clés :**

Société

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

- **Supports pédagogiques**

Statuts de sociétés commerciales cotées en Bourse;
Publications légales
Transparents

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

- **Principales sources du titulaire**

code des sociétés
just,fgov,be
mineco,fgov,be
minfin,fgov,be
moniteur,be

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Traité des sociétés - Tilquin Simonart - Kluwer
La société en poche - Kluwer
just,fgov,be
mineco,fgov,be
minfin,fgov,be
moniteur,be

Intitulé : Droit social

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de maîtriser la langue française, de résumer les idées essentielles d'un texte et de les critiquer, d'appliquer les notions étudiées dans le cadre du cours de droit civil et de droit commercial.

- **Objectifs du cours :**

Permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes juridiques spécifiques au droit social, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter ses outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les dispositions légales étudiées et de les appliquer à des cas usuels simples, de produire une synthèse structurée d'un sujet de droit social et l'assortir d'un commentaire personnel, d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

- **Contenus :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les dispositions légales étudiées et de les appliquer à des cas usuels simples, de produire une synthèse structurée d'un sujet de droit social et l'assortir d'un commentaire personnel, d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

- **Mots-clés :**

Contrat de travail - règlement de travail - partenaires sociaux - emploi des langues - juridictions sociales - non discrimination - clause d'essai - licenciement - préavis - motif grave

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Séance d'exercices à la demande des étudiants

- **Supports pédagogiques**

Syllabus
Syllabus de documents et annexes, transparents, textes de loi, exercices

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus et textes de loi

- Principales sources du titulaire

Journal des tribunaux du travail - LARCIER

Divers sites de secrétariats sociaux

www.iec-iab.be

www.minfin.fgov.be, www.meta.fgov.be, www.just.fgov.be

Chronique de droit social

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Voir supra sites internet du titulaire

Divers ouvrages et diverses revues disponibles à la bibliothèque de la HEFF

Bibliothèque du Fonds Quetelet, City Atrium, rue du Progrès 50 à 1210 Bruxelles

Bibliothèque du SPF Sécurité sociale, rue de la Vierge Noire 3c à 1000 Bruxelles

Les références bibliographiques et Internet seront - le cas échéant - complétées au cours oral

Intitulé : Fiscalité : I.P.P. - I. SOC.

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
comprendre et maîtriser les éléments de droit civil et de droit commercial
connaître les éléments et techniques des assurances

- Objectifs du cours :

comprendre la notion de "contribution" et "d'impôts directs"
comprendre les principes généraux de l'imposition des citoyens et des sociétés
appliquer ces éléments à la fiscalité des particuliers et des sociétés dans le domaine particulier des assurances

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
soit conseiller utilement un client, particulier ou société, dans le domaine de la fiscalité et des avantages fiscaux attachés aux différents produits d'assurances
soit comprendre et appliquer utilement les règles de fiscalité qui concernent un bureau de courtage ou une compagnie d'assurances

- Contenus :

Impôts des personnes physiques
revenus et précompte immobiliers
revenus des capitaux et biens mobiliers
revenus divers
revenus professionnels
Fiscalité des assurances
Réduction d'impôts en matière d'épargne long terme

- Mots-clés :

Impôts des personnes physiques - revenus immobiliers - revenus mobiliers - revenus divers - revenus - professionnels - Impôt des sociétés - Fiscalité des assurances - Réduction d'impôts en matière d'épargne long terme - Assurance Vie - Prêt hypothécaire

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

Séminaire

- Activités particulières

application aux contrats assurances commerciales

Etude de cas

- Supports pédagogiques

Déclaration fiscale

Documents fiscaux officiels

Tableaux statistiques

Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Déclaration Fiscale

Syllabus

- Principales sources du titulaire

assuralia.be

Minfin.fgov.be

Bibliothèque centrale du Ministère des Finances

Code des impôts sur le revenu

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

assuralia.be
Minfin,fgov.be
Guide fiscalité de l'habitation - SPF Finances
code des impôts sur le revenu

Intitulé : Sécurité sociale

Nombre de crédits : 2

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Droit - Fiscalité

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours l'étudiant doit être capable de maîtriser la langue française, de résumer les idées essentielles d'un texte et de les critiquer.

- Objectifs du cours :

Le cours se donne comme objectifs :

- de prendre connaissance des principes qui régissent la sécurité sociale;
- de se familiariser avec les différents régimes de sécurité sociale (par le biais des sites internet des différentes institutions de la sécurité sociale);
- de situer les régimes d'assurances obligatoires intégrés dans la sécurité sociale par rapport aux assurances privées;
- de prendre connaissance des enjeux sociaux et économiques de la sécurité sociale ;
- de prendre une posture critique par rapport à ces enjeux socio-économiques;
- d'utiliser les connaissances acquises tout le long du cours pour résoudre un problème simple de sécurité sociale;

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable :

- de rechercher une information relative à la sécurité sociale et de l'utiliser pour résoudre un casus simple;
- être capable de définir et d'expliquer les concepts fondamentaux de la sécurité sociale;
- de produire une synthèse structurée d'un document et l'assortir d'un commentaire personnel et d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

- Contenus :

Le cours aborde succinctement l'historique du système belge de sécurité sociale ainsi que la place de la sécurité sociale dans l'évolution économique et sociale de la Belgique. Ensuite dans une première partie, il présente l'organisation et le fonctionnement du régime général de la sécurité sociale : champ d'application, institutions, financement, régimes et risques sociaux. Dans une deuxième partie il analyse les différentes branches de la sécurité sociale : maladie et accident de la vie privée, pension, chômage, allocations familiales et vacances annuelles.

- Mots-clés :

Risques sociaux - régimes assurentiels - régimes assistentiels - cotisations sociales - rémunération - fraude sociale - ONSS - INAMI - ONEM - ONP - FAT

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral et apprentissage initié par les étudiants

- Activités particulières

Exercices à réaliser
Présentations sur certaines parties de la matière
Travail individuel

- Supports pédagogiques

Présentations «Power Point», textes légaux, jurisprudence, articles, brochures.

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Textes légaux.
Certains articles et documentations.

- Principales sources du titulaire

www.terralaboris.be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

www.juridat.be
www.emploi.fgov.be

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

Intitulé : Informatique : logiciels et système de gestion de base de données

Nombre de crédits : 5

Volume (en heures/an) : 60

Enseignement : Mathématique - Informatique

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

-connaître le maniement de l'ordinateur, du système d'exploitation, des fonctions élémentaires du tableur.

- Objectifs du cours :

-Comprendre un problème et le résoudre à l'aide de l'outil informatique,

-Concevoir et créer une base de données à l'aide du tableur et du logiciel de gestion de bases de données dans le cadre de la future profession de l'étudiant,

-Exploiter les possibilités des logiciels étudiés.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

-maîtriser le tableur et la gestion de base de données,

-savoir résoudre des problèmes liés à la future profession de l'étudiant à l'aide du tableur et du logiciel de gestion de bases de données.

- Contenus :

-Introduction aux fonctions avancées du tableur

-Conception d'une base de données à l'aide du tableur,

-Introduction aux bases de données relationnelles,

-Conception d'une base de données à l'aide du logiciel de gestion de bases de données,

-Applications au domaine des assurances

- Mots-clés :

Tableau dynamique croisé, valeur cible, consolidation, SGBD, base de données, champs, enregistrements, fonctions conditionnelles, fonctions conditionnelles imbriquées,

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Logiciel

Présentation Power Point

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Néant

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Statistique appliquée à l'économie et à la gestion

Nombre de crédits : 2

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Mathématique - Informatique

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

Effectuer les différentes démarches de la statistique descriptive à une ou deux dimensions

Utiliser les techniques de dénombrements d'ensembles

- Objectifs du cours :

Utilisation de modèles théoriques dans des applications socio-économiques et plus spécifiquement dans le domaine des assurances

Estimation des paramètres d'une population à partir d'un échantillon.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Utiliser différents modèles théoriques

Construire un intervalle de confiance

Effectuer des tests d'hypothèses

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- **Contenus :**

Variables aléatoires discrètes et variables aléatoires continues
Définition des moments simples et moments centrés
Espérance mathématique et variance
Distribution binomiale, distribution de Poisson, distribution normale, distribution exponentielle
Méthodes d'échantillonnage
Distribution d'échantillonnage de la moyenne
Intervalles de confiance
Tests d'hypothèses

- **Mots-clés :**

Variable aléatoire, courbe de Gauss, inférence statistique, intervalle de confiance, marge d'erreur, tests d'hypothèses

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral
Exercices dirigés
Exercices supplémentaires individuels

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

Notes de cours
Tableau
Tableur

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Calculatrice comprenant un module statistique permettant le calcul de probabilités relatives aux différentes distributions de probabilités
Syllabus

- **Principales sources du titulaire**

Les statistiques : une approche nouvelle - Donald Sanders et François Allard
Statistique - Droesbeke et Lemaire - PUB
Statistique pour décideurs - Daniel Justens - De Boeck Université
Statistiques de la gestion - Léonard J.Kazmier - Schaum
Statistique (Economie, gestion, sciences, médecine) - Wonnacott - Economica
Instituts nationaux de statistique, organismes gouvernementaux ou internationaux, organismes financiers ... présentant des données statistiques de nature socio-économique

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

www.agro-montpellier.fr/cnam-lr/statnet/cours.html
Ouvrages de statistique disponibles à la bibliothèque.
Statistique pour décideurs - Daniel Justens - De Boeck Université
Statistiques de la gestion - Léonard J.Kazmier - Schaum
Statistique (Economie, gestion, sciences, médecine) - Wonnacott - Economica
Les statistiques : une approche nouvelle - Donald Sanders et François Allard

Intitulé : Economie financière

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Economie - Gestion - Comptabilité

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
- Maîtrise des matières vues au cours d'économie politique de 1^{ère} BA

- **Objectifs du cours :**

Comprendre les mécanismes monétaires, financiers et boursiers, ainsi que leurs implications dans l'économie.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
lire et de comprendre les articles de la presse spécialisée dans les domaines monétaires, financiers et boursiers.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- **Contenus :**

I. La monnaie

- fonctions, formes, multiplicateur
- déséquilibres monétaires : inflation - déflation
- monnaie et taux de change

II. Le système bancaire belge

- le secteur bancaire actuel
- BCE, BNB, FSMA, FMI, ...
- politique monétaire et rôle des banques dans l'économie

III. Placements et investissements

- la pyramide des investissements
- étude des divers actifs financiers

IV. La Bourse

- NYSE Euronext
- facteurs explicatifs des fluctuations de cours
- les ordres de Bourse

V. Les crédits

- le crédit dans l'économie
- les crédits aux particuliers
- les crédits aux entreprises

- **Mots-clés :**

monnaie - bourse - marchés financiers - Euronext - actifs financiers- marchés boursiers

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

- Participation aux "Jeudis de la Bourse"
- conférences sur des sujets d'actualité financière

- **Supports pédagogiques**

Tableau
Transparents

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Calculatrice

- **Principales sources du titulaire**

Economie bancaire - Nicolas Venard - Editions Bréal

Gestion financière : finance de marché - Christian et Mireille Zambotto - Editions Dunod

www.investisseur.be

www.abb-bvb.be

www.bnb.be

www.lecho.be

www.febelfin.be

www.wikipedia.be

www.ecb.int

www.cbfa.be

Finances et économie : mode d'emploi - l'investisseur 2002

Les marchés financiers en fiches - Cappelle - Blancard, Lauders, Vandelanotte _ eLLIPSES 2004

La bible de la Bourse - L'investisseur 2007

Introduction à la Bourse - Générale de Banque 1999

Titres et Bourse - Antoine, Capiou-Huart - De Boeck Université

Tout savoir sur la Bourse - Vitrac Didier - Gualino Editeur

Monnaie et Finance - Alain Siaens - De Boeck Université

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Intitulé : Assurances accident du travail

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Notions sur le contrat d'assurance terrestre, le centrale des assurances et le droit de la responsabilité

- **Objectifs du cours :**

- donner un aperçu complet de la législation sur les accidents du travail
- situer l'assurance contre les accidents du travail par rapport aux assurances de droit commun et par rapport à la sécurité sociale en général
- initier à la gestion des sinistres consécutifs à un accident du travail

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :-définir les grandes notions propres à l'assurance contre les accidents du travail-se retrouver dans la loi du 10.4.1971-comprendre le système d'indemnisation propre à la matière des accidents du travail- situer l'assurance contre les accidents du travail dans la sécurité sociale belge-comparer le système forfaitaire propre à la branche aux autres systèmes indemnitaires

- Contenus :

les organismes assureurs
les contrats d'assurances
l'assujettissement à la loi du 10.4.1971
la notion d'accident du travail
les mécanismes de la preuve
le chemin du travail
la rémunération de base
l'indemnisation des cas mortels
les incapacités de travail
l'indemnisation des frais
les procédures
les formalités administratives
le recours en responsabilité
les organismes de contrôle

- Mots-clés :

accident du travail-événement soudain-présomptions légales-chemin du travail-indemnisation-incapacité temporaire-incapacité permanente-salaire de base-déclaration d'accident-recours-fonds des accidents du travail

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral
Méthode des cas, analyse de textes

- Activités particulières

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

Expériences
Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Ouvrage
Syllabus

- Principales sources du titulaire

www.moniteur.be
www.social security.fgov.be
Les accidents du travail - Luc van Gossum - De Boeck-Université-2002
Droit de la sécurité sociale - Denis P. - Larcier-1993
Rapport annuel des fonds des accidents du travail

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Les accidents du travail - Luc Van Gossum - De Boeck - Université-2002
Les accidents du travail, Bolle, Vaillant carmanne
Le Bulletin des Assurances, Kluwer
Actes du colloque organisé par l'ULB à l'occasion du centenaire de la législation sur les accidents du travail, Fagnart, Bruylant, 2003
Les maladies professionnelles,

Intitulé : Assurances contre les accidents corporels

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

L'étudiant doit avoir des notions de droit de la sécurité sociale belge dans ses aspects relatifs à l'assurance maladie- invalidité,les accidents du travail, l'assurance chômage et les pensions. Ces notions sont contenues dans le cours d'assurances sociales.
Une révision du cours d'introduction au droit des assurances terrestres est conseillée.

- Objectifs du cours :

- Conseiller un candidat preneur d'assurances vers une formule d'assurance contre les accidents corporels répondant à ses besoins;
-Dispenser la connaissance théorique et pratique élémentaire pour souscrire des polices ou gérer des sinistres en rapport avec ces polices d'assurances contre les accidents corporels.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- analyser une situation particulière (statut social, état civil, situation familiale, profession,...) en vue de conseiller un contrat offrant une protection adéquate à un candidat preneur d'assurances;
- appliquer une politique de souscription et calculer un tarif;
- connaître les grandes étapes de la gestion d'un sinistre en rapport avec l'enseignement dispensé.

- **Contenus :**

En introduction, le cours rafraîchit les connaissances des étudiants concernant les principes de sécurité sociale belge (européenne) en rapport avec la protection contre les conséquences d'un accident corporel de la vie professionnelle et/ou privée.
Une première partie est consacrée à la théorie du Droit des assurances en relation avec le type de contrat qui nous intéresse de façon à pouvoir en tirer les conséquences pratiques au niveau de la formation, de la vie du contrat et de sa terminaison.
Enfin, une partie pratique s'attachera à découvrir les formules commercialisées les plus actuelles et à donner aux étudiants les principes de tarification et de gestion des sinistres en rapport avec la protection offerte par le contrat.

- **Mots-clés :**

accident corporel, assurance maladie-invalidité, soins de santé, assurances de personnes, assurances forfaitaires, stipulation pour autrui, intérêt d'assurances, attribution bénéficiaire

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral
Exercices pratiques de souscription et de tarification.

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

A côté des notes de cours, les étudiants sont invités à se procurer les conditions générales imprimées d'une compagnie d'assurances de leur choix. Un tarif simplifié et une nomenclature des professions sont nécessaires pour les exercices de tarification
Tableau

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Calculatrice
Conditions générales d'une police contre les accidents corporels d'une compagnie d'assurances au choix de l'étudiant.

- **Principales sources du titulaire**

Site du Service public fédéral des affaires sociales (pour la législation sociale)

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Cours de sécurité sociale - Heff-2005

Intitulé : Assurances diverses (y compris les principes de réassurance)

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir préalablement suivi les cours :
Droit des assurances
Assurances de la responsabilité
Assurances automobile
Droit civil - principes de la responsabilité civile

- **Objectifs du cours :**

Les objectifs du cours visent à pouvoir répondre aux questions suivantes :
1) qu'est-ce que l'assurance de la protection juridique ?
2) quelle est son utilité sociale et économique ?
3) comment fonctionne l'assurance de la protection juridique ?

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Situer les assurances de la protection juridique dans l'ensemble des assurances non vie.
Insérer l'assurance de la protection juridique à sa juste place dans un plan d'assurance pour un consommateur ou une entreprise.
Argumenter à propos de l'utilité de l'assurance de la protection juridique.
Comprendre les lignes principales de la gestion d'un sinistre en assurance de la protection juridique.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- **Contenus :**

Introduction historique (origine et développement de l'assurance de la protection juridique)
Directive européenne du 22 juin 1987 (lignes de force : libre prestation de services, organisation de la branche, protection du consommateur).
Législation belge.
Marché de l'assurance de la protection juridique.
Caractéristiques du contrat d'assurance de la protection juridique.
Règles de gestion des sinistres propres à l'assurance de la protection juridique (gestion séparée, notion de sinistre, gestion amiable, saisine de l'avocat, règlement des honoraires).

- **Mots-clés :**

assurialia- -avocat - cour de cassation - conseil d'état - cour d'arbitrage - moniteur belge - protection juridique - jurisprudence - responsabilité civile - recours - droits civils

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**

Enseignement magistral

- **Activités particulières**

Néant

- **Supports pédagogiques**

notes de cours remises aux étudiants
Tableau

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**

Néant

- **Principales sources du titulaire**

Le régime de l'assurance protection juridique - Catherine Paris - Larcier-2004
Manuel ddes assurances - collectif - Kluwer-2003
Précis de droit des assurances - Marcel Fontaine - Larcier-1996

- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**

Manuel des assurances - collectif - Kluwer-2003

Intitulé : Assurances techniques

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- **Prérequis :**

Pour pouvoir suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de connaître les principes généraux de l'assurance, particulièrement avoir des notions de droit civil notamment en matière de droit des responsabilités.
Il doit être capable de faire la distinction entre les grandes branches d'assurance

- **Objectifs du cours :**

Donner à l'étudiant des notions de base destinées à le familiariser aux concepts d'assurance des entreprises industrielles et au monde de la construction, au risque nucléaire civil et aux assurances environnementales.

- **Compétences attendues en fin de cours :**

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- connaître le contenu des matières et avoir une idée de la complexité et des particularités de l'entreprise ;
- faire la distinction entre les garanties proposées par les assurances techniques de manière à conseiller un client ;
- être armé pour travailler en compagnie d'assurance dans un service d'inspection, de souscription ou de gestion des sinistres

- **Contenus :**

Historique et importance des assurances techniques et de la construction en Belgique et sur les autres grands marchés.
Assurance bris de machines et garanties annexes
Assurance tous risques chantier
Assurance montage et essais
Assurance de la responsabilité décennale des architectes et entrepreneurs
Assurance des risques informatiques
Assurance nucléaire civile
Assurance des risques environnementaux
Assurance des risques catastrophiques

- **Mots-clés :**

Bris de machines, Tous risques chantiers, Montage-essais, Garanties décennales, Risques informatiques, Assurance du risque nucléaire civil, Assurances environnementales, Assurances des risques catastrophiques

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

L'enseignement sera basé sur des présentations en powerpoint, étayé de nombreux exemples d'identification du matériel assurable et en matière de sinistres

Un syllabus reprendra la matière du cours

- Activités particulières

Visites d'entreprises industrielles (identification)

- Supports pédagogiques

L'enseignement sera basé sur des présentations en powerpoint, étayé de nombreux exemples d'identification du matériel assurable et en matière de sinistres

Un syllabus reprendra la matière du cours

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

L'assurance des Risques Techniques - L'Argus-1995

Les Risques de la Construction - Colonia Versicherung-1990

Informations techniques des compagnies d'assurances - divers divers

Conditions Générales du marché belge - divers

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Assurances-vie (individuelle, groupe et dirigeant d'entreprise)

Nombre de crédits : 5

Volume (en heures/an) : 60

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de maîtriser la langue française, de résumer les idées essentielles d'un texte et de les critiquer, d'appliquer les notions étudiées dans le cadre du cours de Contrôle des entreprises d'assurances et du cours de Droit des assurances.

- Objectifs du cours :

Permettre à l'étudiant de comprendre les mécanismes juridiques spécifiques aux contrats d'assurance vie, d'appliquer les principes étudiés à des cas usuels simples, d'adapter les outils de référence au contexte économique ou à l'évolution législative.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de comprendre les dispositions légales étudiées et de les appliquer à des cas usuels simples, de produire une synthèse structurée à partir d'un sujet lié aux assurances vie et l'assortir d'un commentaire personnel, d'exercer un esprit critique en vue de procéder à la vérification et/ou la mise à jour des notions étudiées en fonction de l'évolution économique et juridique.

- Contenus :

Après avoir rappelé la typologie des assurances de personnes couvrant la vie, le cours aborde les aspects techniques, juridiques et fiscaux spécifiques aux contrats d'assurance vie du troisième pilier ; à savoir : les assurances vie individuelle, les assurances épargne pension et les bons d'assurances. Ensuite, il étudie les dispositions particulières aux contrats d'assurance vie du deuxième pilier ; à savoir : les plans collectifs de retraite et les engagements individuels de pension et ce, tant d'un point de vue légal, que social et fiscal. Dans sa dernière partie, il aborde les différentes formules de prêts hypothécaires ainsi que les avantages fiscaux.

- Mots-clés :

Assurance vie - solde restant dû - prêt hypothécaire - assurance de groupe - formalités médicales - risques exclus - cdar - règle des 80% - épargne pension - déductibilité - réduction d'impôt - attribution bénéficiaire

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Conférences sur site et en entreprise

- Supports pédagogiques

Polices d'assurance, textes de loi

Transparents, présentation power point, exercices récapitulatifs

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Polices d'assurance et textes de loi

- Principales sources du titulaire

Guide des impôts et placements - Ouvrage collectif - Editions Pelekman-Mise à jour annuelle

Manuel des assurances - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle

www.assuralia.be, www.cbfa.be, www.socialsecurity.be, www.minfin.fgov.be

Divers ouvrages de doctrine et de jurisprudence - Editions Larcier et Editions Kluwer

Traité pratique de l'assurance - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Voir ci-avant les sites internet du titulaire
Manuel de l'assurance - Ouvrage collectif - Editions Kluwer-Mise à jour annuelle
Divers ouvrages et revues à disposition à la bibliothèque de la HEFF
Guide des impôts et des placements - Ouvrage collectif - Editions Pelckmans-Mise à jour annuelle
Monde de l'assurance - Editions Kluwer-Revue bimensuelle
Bibliothèque du Fonds Quetelet, City Atrium, rue du Progrès 50 à 1210 Bruxelles
Bibliothèque du SPF Sécurité sociale, rue de la Vierge Noire 3c à 1000 Bruxelles

Les références bibliographiques et Internet seront - le cas échéant - complétées au cours oral

Intitulé : Droit et assurances de la responsabilité civile

Nombre de crédits : 4

Volume (en heures/an) : 45

Enseignement : Assurances

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Les prérequis nécessaires au cours sur les assurances de la responsabilité civile des véhicules automoteurs et ceux en IBA.

- Objectifs du cours :

Situer les étudiants dans le monde de la responsabilité civile dans une optique dynamique en partant des responsabilités traditionnelles à base de faute en développant les hypothèses de présomptions de responsabilités et celles de responsabilités sans faute. Permettre d'évaluer le dommage corporel et les indemnités en cas de décès et appréhender un certain nombre de responsabilités autres que celles automobiles

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Celles correspondant aux objectifs indiqués ci-dessus

- Contenus :

- distinction entre les divers types de responsabilités et plus particulièrement entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité extra contractuelle
- responsabilité extracontractuelle à base de faute
- présomption réfragables et irréfragables de responsabilité
- responsabilité sans faute
- évaluation du dommage corporel
- indemnité en cas de décès
- responsabilité médicale et couverture de ce risque
- R.C. vie privée et couverture de ce risque
- les responsabilités dans le secteur de la construction et la couverture de ces différents risques
- responsabilité dans le secteur HORECA
- responsabilité spécifique des courtiers et couverture de celle-ci

- Mots-clés :

responsabilité, obligations de moyen et de résultat, faute, dommage, lien de causalité, dommage moral, dommage matériel, capitalisation, consentement éclairé, garantie décennale.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Méthodes traditionnelle consistant à partir de la théorie et à l'illustrer par des cas pratiques vécus en essayant d'obtenir la participation des élèves à la résolution de ceux-ci

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Expérience de l'enseignant

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Les prérequis cité plus haut, certains textes auxquels il est fait référence.

- Principales sources du titulaire

Néant

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

Intitulé : Pertes d'exploitation

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : connaître les principes généraux de l'assurance et faire la distinction précise entre les grandes branches de l'assurance (ass. vie, ass. de choses, ass. de responsabilité). De plus il devra avoir des notions de comptabilité et d'organisation financière des entreprises/

- Objectifs du cours :

Donner aux étudiants une approche commerciale et technique des risques d'interruption des activités et les familiariser avec les approches des compagnies d'assurances et les produits disponibles sur le marché.
Populariser une assurance trop souvent méconnue.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : d'instruire une affaire pertes d'exploitation dans une compagnie d'assurance ou entamer une relation à ce sujet avec le client industriel ou commerçant.

- Contenus :

Introduction : démarche commerciale, rôle des intermédiaires, principes de l'assurance des pertes d'exploitation : frais fixes, frais variables, notions de chiffre d'affaires et de marge brute, incidences financières d'un sinistre.
Formation du contrat : analyse du risque, rapport d'inspection, période d'indemnisation, marge brute, tarification
Sinistre et indemnisation : l'expertise, le schéma-type ou méthode de l'expert, frais supplémentaires, perte de marge brute, exemple : Contrats spéciaux et formules particulières : PE après bris de machines, PE suite à sinistre informatique, pertes d'exploitation anticipées, formules américaines, assurance forfaitaires, carence des fournisseurs, formule artisans-commerçants, salaire garanti, carence des fournisseurs, etc.

- Mots-clés :

pertes d'exploitation, marge brute, frais fixes et variables, garanties spécifiques PE, frais supplémentaires

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Nombreux exemples et exercices
Enseignement magistral

- Activités particulières

participation à des séminaires d'information organisés en Belgique
Visites d'entreprises

- Supports pédagogiques

Expériences
Power Point

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

Documentations techniques des compagnies d'assurances
L'assurance des Pertes d'Exploitation 7ème éd. - Joël Eno et J. Prévotès - L'argus-1997
divers
Divers articles de presse

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Terminologie et techniques médicales

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

- comprendre et utiliser le vocabulaire médical spécifique des expertises médicales et assurances terrestres
- éducation pour la santé des étudiants

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
- déchiffrer et compléter avec le vocabulaire adapté les formulaires d'incapacité et les questionnaires de santé des assurances
- adopter des comportements de prévention concernant sa propre santé

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 2

- Contenus :

- Assurances utilisant la terminologie médicale
- Statistiques de mortalité et morbidité en Belgique
- Etude des pathologies les plus représentatives de l'état de santé des Belges et analyse de leur vocabulaire spécifique
- Aperçu des différentes techniques de diagnostic (imagerie médicale) et de traitement

- Mots-clés :

- cardio-vasculaire - diabète - cancer - hépatite - SIDA - transplantation - vaccination - imagerie médicale

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

- Séminaire
- tables rondes

- Activités particulières

- Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

- Dias, vidéo, films
- Tableau
- Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- Dictionnaire
- Syllabus

- Principales sources du titulaire

- Questions santé ASBL, rue du Viaduc 72 à 1050 BXL
- Articles de vulgarisation médicale
- Fascicules de prévention

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

- Questions santé ASBL, rue du Viaduc 72 à 1050 BXL
- Articles de vulgarisation médicale
- Fascicules de prévention

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Relations de service

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Sciences humaines

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

Décrire la culture d'une entreprise visée (stage, emploi) et savoir comment s'y adapter facilement.

Mieux se connaître, mieux comprendre les autres pour mieux communiquer en situations interpersonnelles et en situations concrètes (savoir téléphoner, savoir accueillir, structure d'un entretien)

Savoir gérer les conflits en utilisant différents outils (Porter, Salomé, A.T, PNL,...)

- Compétences attendues en fin de cours :

Expliquer en ses propres termes les concepts utilisés au cours

Utiliser les notions essentielles en situations de simulation (jeux de rôles)

Evaluer ses comportements et ceux des autres selon des critères pertinents

- Contenus :

Culture d'entreprise

Attitudes en situation d'aide (Porter)

Ecoute active (empathie, reformulation, questions)

Notion de base d'Analyse transactionnelle (Etats du moi, transactions, positions de vie,...) et de Programmation

Neuro linguistique (calibrage, synchronisation, parler vrai, parler flou,...)

Communication non verbale

- Mots-clés :

Culture d'entreprise, écoute active (reformulation, empathie), technique ERIC, synchronisation verbale et non verbale, P.A.E., transaction, position de vie, signes de reconnaissance, parler vrai, parler flou,...

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement interactif (jeux de rôles) , travaux personnels

- Activités particulières

- Supports pédagogiques

Transparents, vidéos, notes écrites

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Notes écrites (portefeuille de lecture)

- Principales sources du titulaire

Trop nombreuses (citées à la fin de chaque chapitre)

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Bibliographie annexée

Intitulé : Anglais des affaires

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de maîtriser la matière de 2BA.

- Objectifs du cours :

Amener les étudiants à acquérir les compétences décrites ci-dessous

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- traiter - comprendre - expliquer un texte spécialisé dans le domaine de l'assurance grâce à un vocabulaire technique amplifié

- prendre la parole de manière intelligible sur des sujets relatifs à la spécialisation dans le cadre des futures activités professionnelles dans le monde des assurances

- maîtriser le vocabulaire technique spécialisé relatif aux assurances

- Contenus :

- présentation d'exposés sur des sujets liés au monde des assurances

- développement du vocabulaire acquis et amplification du vocabulaire technique dans le domaine de l'assurance

- exercices de compréhension et de résumé de textes techniques d'assurance

- Mots-clés :

Sans objet

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**
Enseignement interactif
 - **Activités particulières**
Néant
 - **Supports pédagogiques**
Syllabus
Lexique anglais-français et français-anglais
Tableau
 - **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Dictionnaire
Syllabus
 - **Principales sources du titulaire**
Sources trop nombreuses et diverses pour figurer dans ce programme
 - **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
anglaisfacile.com
e-anglais.com
Dictionnaire économique, commercial et financier anglais-français/français-anglais - Presses Pocket / Les langues pour tous
Dictionnaire français-anglais / anglais-français - Robert et Collins - Robert
-

Intitulé : Espagnol

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Langues

Volume (en heures/an) : 30

Cours à choix

1. Contenus

- **Prérequis :**
Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit avoir atteint le niveau A1 du Cadre européen de référence pour les langues.
- **Objectifs du cours :**
Atteindre le niveau A2.1 du Cadre européen de référence pour les langues.
- **Compétences attendues en fin de cours :**
 - lire et comprendre des textes simples et des documents courants, spécialisés ou non
 - communiquer dans les situations courantes, y compris dans certaines situations de la vie professionnelle
 - comprendre des discours et des textes simples à caractère économique.
 - écrire des messages concernant des situations courantes
- **Contenus :**
 - Approfondissement de la morphologie, de la syntaxe et de l'espagnol des affaires;
 - Enrichissement du vocabulaire économique;
 - Entraînement à la communication orale et écrite caractéristique du monde des affaires.
- **Mots-clés :**
Sans objet

2. Aspects méthodologiques

- **Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre**
Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)
- **Activités particulières**
Occasionnellement peuvent être organisées des activités culturelles (visites, films, conférences...). Les contacts avec les hispanophones sont toujours favorisés.
- **Supports pédagogiques**
CD, tableau, vidéos
- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Syllabus
- **Principales sources du titulaire**
Grammaire espagnole - Jacques de Bruyne - Duculot-1998
Grand Dictionnaire français-espagnol, espagnol-français - Ramon Garcia-Pelayo y Gross et Jean Testas, - Larousse-1992
es.wikipedia.org
www.elpais.es, www.elmundo.es

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

es.wiktionary.org
r.douzal.free.fr
www.bruseles.cervantes.es
www.mixmarketing-online.com/vocabulario
Socios - Marisa Gonzalez, Felipe Martin, Conchi Rodrigo, Elena Verdia - Difusion-1999
Dictionnaire de l'espagnol économique, commercial et financier - Jean Chapron, Pierre Gerboin et Edourad Jiménez - Langues pour tous, Business Management Series, Pocket-2005
Grammaire de l'espagnol, avec exercices et corrigé - Georges Lebouc - De Boeck-1996
Revue Vocabulaire en espagnol
www.elpais.es, www.elmundo.es

Intitulé : Néerlandais des affaires

Nombre de crédits : 3

Volume (en heures/an) : 30

Enseignement : Langues

Cours à choix

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
- maîtriser le vocabulaire de base spécifique à la formation choisie;
- s'exprimer correctement tant par écrit qu'oralement.

- Objectifs du cours :

Maîtriser le néerlandais écrit et parlé dans le cadre des activités quotidiennes et professionnelles
Amener les étudiants à acquérir les compétences décrites ci-dessous

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
- gérer le courrier de l'agent d'assurances ou du courtier ;
- traduire et comprendre avec précision les textes juridiques et administratifs en rapport avec la spécialité.

- Contenus :

Apprentissage de la langue écrite par l'étude et l'exploitation de textes à contenu technique et de documents juridiques authentiques, ainsi que par la rédaction de lettres commerciales.

Apprentissage de la langue orale par l'exploitation de sujets de la vie quotidienne de l'étudiant stagiaire (y compris l'apprentissage de conversations téléphoniques) et par la compréhension à l'audition de bulletins d'informations radiophoniques.

- Mots-clés :

B.V.V.O. : Beroepsvereniging der Verzekeringsondernemingen - C.I.A. : Centrum voor Informatie in Assurantie - verzekeringvoorwaarden - verzoek om tariefopgave - wijziging van risico - opzegging van polis - aangifte van ongeval - type-polis

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

enseignement interactif

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Lecteurs de CD et de cassettes audio.
Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

- photocopies distribuées au cours ;
- dictionnaire traductif (ex.: Robert – van Dale).

- Principales sources du titulaire

- courrier d'affaires d'agents d'assurances et de courtiers ;
- documents et ouvrages édités par le Centre d'Information de l'Assurance; - le C.I.A.
- presse écrite et parlée.
- propositions de loi, arrêtés royaux, arrêts de tribunaux, contrats-types, etc.

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Les mêmes sources que celles utilisées par le titulaire.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Droit judiciaire

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

Cours de droit civil et droit constitutionnel

- Objectifs du cours :

L'étudiant se destinant, de par sa formation, à une profession en contact avec les juridictions belges, l'objectif de ce cours est de le familiariser à ce milieu particulier tant au niveau de son organisation que de sa terminologie spécifique. Il sera notamment à même de gérer et comprendre le chemin procédural de dossiers litigieux nécessitant l'intervention d'acteurs du monde judiciaire.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

de restituer les matières enseignées, expliquer des articles de presse, de doctrine et de jurisprudence abordant ces matières, résoudre des problèmes juridiques regroupant plusieurs notions vues au cours, il pourra reconnaître les mécanismes appliqués et effectuer des recherches juridiques en choisissant les sources adéquates.

- Contenus :

L'organisation juridictionnelle, le droit judiciaire, l'organisation judiciaire, la compétence razione loci et razione materiae, les règles de procédure civile

- Mots-clés :

Droit belge, Cour de cassation, cour d'arbitrage, parlements, SPF justice, conseil d'Etat, cour d'arbitrage, moniteur belge, bibliothèque

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral, méthodes inductives et déductives appliquées notamment via l'analyse de documents et textes, des recherches juridiques seront demandées.

- Activités particulières

Dans la mesure des possibilités, visites d'institutions, conférences

Un travail qui interviendra dans la note de fin d'année est envisageable

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

, Vidéos, références aux sites internet adéquats, analyse de documents syllabus

Tableau

Transparents

Tableau, transparents, vidéos, références aux sites internet adéquats, analyse de documents syllabus

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Code judiciaire

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Cour de justice des communautés européennes .be

Actualités juridiques - doctrine - jurisprudence belge et européenne diverses à votre disposition dans les ouvrages des bibliothèques juridiques

En particulier, le Journal des Tribunaux est une ex

Les journaux des tribunaux - divers - Larcier-périodiques

Cours de la faculté de droit ULB - divers - PUB

Cours de la faculté de droit ULB - divers - PUB

Les journaux des tribunaux - divers - Larcier-périodique

Cour de justice des communautés européennes .be

<http://www.belgium.be> + liens

SPF justice .be

Actualités juridiques - doctrine - jurisprudence belge et européenne diverses à votre disposition dans les ouvrages des bibliothèques juridiques et notamment à la bibliothèque du Palais du midi.

En particulier, le Journal des Tribunaux est une ex

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Manuel de droit public - A Maricq - J. Sohler - Labor - Collection Ingber-2006

voir sites renseignés à la rubrique sites internet du titulaire du cours

Actualités juridiques - doctrine - jurisprudence belge et européenne diverses à votre disposition dans les ouvrages des bibliothèques juridiques

En particulier, le Journal des Tribunaux est une ex

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Fiscalité : I.P.P. - I. SOC.

Nombre de crédits : 1

Enseignement : Droit - Fiscalité

Volume (en heures/an) : 15

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
comprendre et maîtriser les éléments de droit civil et de droit commercial
connaître les éléments et techniques des assurances
connaître l'impôt des personnes physiques

- Objectifs du cours :

comprendre la notion de "contribution" et "d'impôts directs"
comprendre les principes généraux de l'imposition des citoyens et des sociétés
appliquer ces éléments à la fiscalité des particuliers et des sociétés dans le domaine particulier des assurances

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
soit conseiller utilement un client "société" dans le domaine de la fiscalité et des avantages fiscaux attachés aux différents produits d'assurances, ces sociétés constituant des contrats importants;
soit comprendre et appliquer utilement les règles de fiscalité qui concernent une société de courtage en assurances ou une compagnie d'assurances

- Contenus :

Impôts des sociétés
Réserves imposables
Réserves immunisées
Provisions techniques et provisions mathématiques
Dividendes
Dépenses non admises
Déduction des éléments immunisés
Revenus définitivement taxés
Récupération des pertes
Déduction pour investissement

- Mots-clés :

Impôts des sociétés - Fiscalité des assurances - Fiscalité des courtiers en assurances

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral
Séminaire

- Activités particulières

Etude de cas d'applications

- Supports pédagogiques

Déclaration Fiscale
Documents fiscaux officiels
Transparents Schémas Synthèses

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Déclaration fiscale
Syllabus

- Principales sources du titulaire

Code des impôts sur le revenu
Bibliothèque centrale du SPF Finances
Fisconet
Minfin,fgov,be

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Fisconet
Minfin,fgov,be
Code des impôts sur le revenu
Bibliothèque centrale du SPF Finances

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Mathématique de l'assurance-vie

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Mathématique - Informatique

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

Connaissances en statistique descriptive, en calcul des probabilités, Connaissances élémentaires en analyse mathématique : dérivation et intégration

- Objectifs du cours :

Initier les étudiants aux techniques de tarification des contrats élémentaires d'assurance vie,
Donner quelques éléments de gestion des réserves mathématiques,
Aborder quelques domaines connexes comme l'assurance invalidité ou l'assurance dépendance

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Tarifier un contrat élémentaire
Expliquer les méthodes de calcul utilisées
Décrire l'évolution des réserves mathématiques

- Contenus :

Rappels en mathématiques financières : capitalisation, actualisation, annuités,
Rappels en calcul des probabilités : variables discrètes,
Construction des tables de mortalités
Description et tarification des principaux contrats d'assurance-vie sur une ou plusieurs têtes,
Assurance-dépendance et invalidité
Gestion des réserves mathématiques
Calcul des primes d'inventaire

- Mots-clés :

Makeham - Assurance-vie - Equation de Thiele

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Cours magistral et séances d'exercices

- Activités particulières

Construction de tables de mortalités
Les tables sont construites par l'étudiant à partir des observations par régression paramétrique,

- Supports pédagogiques

ouvrage de référence

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

ouvrage de référence et calculette

- Principales sources du titulaire

Théories actuarielles - Daniel Justens et Laurence Hulin - Céfal-2003

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Marketing des produits financiers

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Economie - Gestion - Comptabilité

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :

1, avoir des notions élémentaires du marché financier et de l'assurance en particulier (produits, marques)

2, pouvoir identifier les besoins financiers d'un consommateur particulier

- Objectifs du cours :

1, comprendre le processus marketing dans l'entreprise

2, se familiariser avec quelques méthodes répandues (SWOT, segmentation, BCG)

3, être capable d'aborder les produits financiers partant des besoins du consommateur

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

- 1, comprendre et s'exprimer avec un vocabulaire marketing
- 2, appliquer et argumenter une segmentation de marché concrète
- 3, découvrir la nature du besoin d'un consommateur
- 4, présenter un produit financier à un consommateur intéressé, intégrant la solution au besoin ressenti.

- Contenus :

Le cours offre une exploration de la méthodologie du marketing 'traditionnel' dans un marché sophistiqué, i.e. nécessitant des techniques de segmentation, ciblage et positionnement. Sur base d'exemples simples, de préférence basés sur l'actualité, nous découvrons le marché dans le sens du marketing: différents ensembles de consommateurs qui cherchent une solution plus ou moins identique pour leurs besoins. Le processus marketing dans l'entreprise, les éléments d'un plan marketing, le cycle de vie des produits, les méthodes de recherche (desk & field), sont des thèmes abordés dans le but de démystifier l'effort marketing et de découvrir quelques méthodes et outils qui serviront l'étudiant dans sa vie professionnelle future: la segmentation du marché, l'analyse SWOT, le classement du portefeuille de produits-valeurs (méthode BCG).

Dans une deuxième partie, nous analyserons les produits financiers les plus importants, l'objectif étant de pouvoir les situer par rapport aux besoins du consommateur, plutôt que par leur contenu 'technique'.

- Mots-clés :

Besoin - Ciblage - Consommateur - Cycle de vie d'un produit - Kotler - Marketing - Marché - Marque - Produit-valeur - Positionnement - Segmentation

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

néant

- Supports pédagogiques

Tableau
Transparents

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

néant

- Principales sources du titulaire

foundationmarketing.be
marketing.be
tijd.be/ondernemen/marketing
Marketing Management - Ph. Kotler

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

brocom.be
cbfa.be
statbel.fgov.be
upea.be

Intitulé : Assurances des risques industriels

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de :
Maîtriser les notions d'assurances du cours "Incendie Risques Simples".
Connaître les Conditions Générales Incendie Risques Simples.

- Objectifs du cours :

Maîtriser les techniques d'assurances des Risques Industriels et Spéciaux.
Maîtriser les techniques de tarification des Risques Industriels et Spéciaux.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :
Raisonnement quant à la problématique de tarification des Risques Industriels et Spéciaux.
Expliquer les Conditions Générales et Particulières des Risques Industriels et Spéciaux.
Expliquer les Règles Générales et les principes de tarification des Risques Industriels et Spéciaux.

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

- Contenus :

Le cours d'assurances des Risques Industriels et Spéciaux repose sur la connaissance de trois axes principaux qui consistent en la connaissance et à l'explication des Conditions Générales des Risques Industriels et Spéciaux, la maîtrise des techniques d'assurances (Règles Générales - Terminologie) et les principes de tarification.

- Mots-clés :

Risques Industriels - Risques Spéciaux - Règles Générales - Tarification

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Calculatrice

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Conditions Générales des Risques Industriels et Spéciaux. - ASSURALIA

Tarif des Risques Industriels et Spéciaux - ASSURALIA

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Assurances transport

Nombre de crédits : 4

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 45

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : Notions de droit civil et d'assurances en général

- Objectifs du cours :

Pouvoir gérer des sinistres simples, établir des propositions d'assurance maritime de facultés simples.

Etre capable de cerner et de formuler les besoins de l'entreprise en assurance maritime (importation et exportation de marchandises) Etre capable de dialoguer avec un professionnel de l'assurance (courtier ou assureur)

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de : voir objectif du cours

- Contenus :

Le risque, l'intérêt assurable, les effets du contrat, l'assurance aux conditions anglaise, la police d'Anvers

L'assurance tous risques, l'assurance aux conditions limitées, les risques de guerre, les différentes clauses applicables, les marchés internationaux, les règlements d'avarie, les méthodes de calcul de prime

- Mots-clés :

police d'Anvers, tous risques, FAP, franc d'avaries particulières, prime, sinistre, assurance maritime, transport, avarie commune, déclassement, faculté

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Cours en ligne

Enseignement de proximité (laboratoire, atelier, ...)

- Activités particulières

Néant

- Supports pédagogiques

Tableau

Tous les textes de base en Belgique : lois, Police d'Anvers, Police d'abonnement, Clauses applicables,

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Néant

- Principales sources du titulaire

Le contrat de transport de marchandises par la route - J Putzeys

Les Incoterms 2000 - Chambre de Commerce International

Manuel pratique des assurances maritimes - P Wildiers

Traité des assurances maritimes - J Putzeys

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Voir plus haut

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Management du risque

Nombre de crédits : 3

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder et suivre ce cours, l'étudiant doit être capable de : Connaître les principales catégories d'assurances pour les entreprises.

Avoir une vue d'ensemble de l'activité industrielle et des ressources des entreprises.

- Objectifs du cours :

Identifier les principaux risques auxquels sont exposés les entreprises

Etablir une première analyse des risques

Apporter des solutions globales pour favoriser la maîtrise des risques

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Distinguer la notion de danger et de risque

Distinguer la notion de prévention et de protection en matière de sécurité

Comprendre les notions d'incidents et d'accidents

Appliquer quelques méthodes d'identification, d'analyse et d'évaluation des risques

Choisir les méthodes de maîtrise de risque en fonctions de situations rencontrées dans l'entreprise

Avoir une idée globale sur la gestion des risques (notions de Risk management)

- Contenus :

L'entreprise et ses ressources : ressources, objectifs, sécurité intégrée

Les définitions de la maîtrise des risques

Les assurances de l'entreprise (bref rappel)

La responsabilité de l'entreprise et de ses dirigeants en matière de sécurité

Les étapes du risk management : connaissance et identification des risques, analyse des risques, évaluation des risques, contrôle et maîtrise des risques, financement des risques, administration des risques

- Mots-clés :

Danger - Risque - Sécurité intégrée - Risk management - Gestion des risques - Maîtrise des risques - Identification des risques - Evaluation des risques - Analyse des risques - Sécurité - Prévention - Protection - Transfert de risque - Ressources de l'entreprise

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

Présentation de cas pratiques rencontrés dans les entreprises

- Activités particulières

Visites de milieux professionnels

Visites d'expositions, de salons, ...

- Supports pédagogiques

Dias, vidéo, films

Expériences

Supports sous forme de fichiers informatiques (CD Rom, etc...)

Documentations spécifiques sur les sujets et thèmes abordés au cours

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Des primes d'assurances au financement des risques - Y. L. MAQUET - BRUYLANT-1991

Le contrôle économique des accidents - Y. L. MAQUET - BRUYLANT-1978

www.vidyas.be

www.inrs.fr

www.meta.fgov.be

www.osha.be

www.prevent.be

www.suva.ch

Loss Control Management - F. BIRD - INSTITUTE PRESS-1974

Pratique du Risk Management - J. CHARBONNIER - L'ARGUS-1983

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Pratiquer le management de la santé et de la sécurité au travail - JM GEY - AFNOR-2002

Manager la sécurité - A. MARTINEZ - INSEP CONSULTING-2001

Des primes d'assurances au financement des risques - Y. L. MAQUET - BRUYLANT-1991

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

Intitulé : Prévention incendie des risques industriels

Nombre de crédits : 2

Enseignement : Assurances

Volume (en heures/an) : 30

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Néant

- Objectifs du cours :

Conscientiser l'étudiant sur la problématique de survenance des risques d'incendie.

Aborder les techniques de prévention des risques d'incendie.

L'aspect législatif dans la lutte contre l'incendie et la prévention.

- Compétences attendues en fin de cours :

A la fin du cours, l'étudiant sera capable de :

Evaluer et proposer des solutions raisonnables et adaptées en matière de prévention et de protection contre la survenance d'un incendie.

- Contenus :

L'objectif du cours consiste en une initiation aux différentes techniques d'évaluation de survenance des risques d'incendie et aux techniques de prévention et de protection des risques d'incendie dans le secteur des risques industriels et spéciaux.

- Mots-clés :

Protection incendie - Prévention incendie - Risques industriels - Risques spéciaux.

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Enseignement magistral

- Activités particulières

Visites de milieux professionnels

- Supports pédagogiques

Tableau

- Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours

Syllabus

- Principales sources du titulaire

Syllabus "Prévention & Protection des Risques Industriels & Spéciaux" - P. Bintein

- Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant

Néant

Intitulé : Stage

Nombre de crédits : 30

Enseignement : Activités d'intégration professionnelle

Volume (en heures/an) : 345

Cours obligatoire

1. Contenus

- Prérequis :

Pour pouvoir aborder son stage en entreprise l'étudiant doit être capable de faire la preuve de connaissances juridiques, commerciales et économiques propres à sa spécialité ainsi que de connaissances en langue et en matière de techniques informatiques, d'user d'un sens des relations humaines, d'un souci de communication et d'une volonté de travailler en équipe.

- Objectifs du cours :

Permettre à l'étudiant d'appréhender les aspects pratiques de la formation choisie, favoriser l'insertion professionnelle de l'étudiant.

- Compétences attendues en fin de cours :

- Contenus :

Le programme de stage doit être défini par l'entreprise qui accueille le stagiaire et ce en accord avec le département économique type court Cooremans et l'étudiant ; il est acté dans la convention de stage signée préalablement au début du stage. A l'issue du stage, l'étudiant doit rédiger un travail de fin d'études et en assurer la défense orale.

- Mots-clés :

Stage - entreprise d'assurance - bureau de courtage - travail de fin d'études

2. Aspects méthodologiques

- Méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre

Néant

- Activités particulières

Préparation à la recherche du stage

- Supports pédagogiques

Néant

Section : baccalauréat en assurances

Année d'études : 3

- **Matériel indispensable dont l'étudiant doit être muni pour suivre le cours**
Néant
- **Principales sources du titulaire**
Néant
- **Principales références documentaires à l'usage de l'étudiant**
Néant